



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉTABLISSEMENT : MÈRE-MARIE-ROSE

ANNÉE 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement MÈRE-MARIE-ROSE conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

École SIAA

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Mère-Marie-Rose
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en mathématique.	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie I de renforcement de la SIAA	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	--	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : I.1 Pour l'année 2016-2017, augmenter de 3% le résultat moyen des élèves du 3 ^e cycle en mathématique.
--

INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire en mathématique à la fin du 3 ^e cycle (année de référence 2015-2016)	CIBLE FINALE : En juin 2016, le résultat moyen atteindra 74%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Analyse des résultats à l'aide d'outils comme GPI et Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Accompagner les élèves dans l'application des stratégies de résolution de problèmes graduées par degré	Enseignants et orthopédagogues	Toute l'année	CP
2. Résolutions de problèmes complexes (compétence I) à tous les niveaux et ce, au moins deux fois par étape	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogues
3. Activités régulières en classe en lien avec l'apprentissage des tables (+, -, x, /) et le calcul mental	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogues
4. Enseigner explicitement l'utilisation des différents outils mathématiques (matériel de manipulation, référentiel)	Enseignants et orthopédagogues	Toute l'année	CP

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>Résultat moyen au sommaire en mathématique à la fin du 3^e cycle</p> <p>2012-2013 : 74 % 2013-2014 : 71 % 2014-2015 : 73 % 2015-2016 : 71 %</p>			

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Mère-Marie-Rose

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en français et en mathématiques	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie I de renforcement de la SIAA	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
 1.2 Pour l'année 2016-2017, faire vivre au moins deux activités de transition aux élèves de 6^e année.

INDICATEUR : Nombre d'activités de transition pour les élèves de 6 ^e année	CIBLE FINALE : D'ici juin 2017, deux activités ou plus seront vécues par les élèves de 6 ^e année	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Le recensement des activités vécues	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Vivre des activités diversifiées au niveau procédural (agenda, casier, cadenas, déplacements, etc.)	Enseignantes de 6 ^e année	Toute l'année	Direction et CP
2. Visiter l'école secondaire (portes ouvertes)	Parents et enseignants de 6 ^e année	Début de l'année	École secondaire

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Mère-Marie-Rose
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en français.	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie I de renforcement de la SIAA	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	--	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen au sommaire chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
OBJECTIF MESURABLE : 2.1 Pour l'année scolaire 2016-2017, augmenter de 3% le résultat moyen des élèves en lecture, à la fin de chacun des cycles.	

INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire en lecture à la fin de chacun des cycles en 2016-2017.	CIBLE FINALE : Passer de 76 % à 79 % au 1 ^{er} cycle Passer de 76 % à 79 % au 2 ^e cycle Passer de 63 % à 66 % au 3 ^e cycle	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Analyse des résultats des élèves en lecture à la fin de chaque cycle (GPI, Lumix)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies de lecture en classe	Titulaires	Toute l'année	Orthopédagogues
2. Enrichir le vocabulaire des élèves du préscolaire et du 1 ^{er} cycle	Enseignants, parents	Toute l'année	Orthopédagogues
3. Travailler les stratégies de compréhension des questions et la façon d'y répondre au 2 ^e cycle et 3 ^e cycle	Titulaires et orthopédagogues	Toute l'année	CP

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :																				
Résultat au sommaire en lecture <table><thead><tr><th>Année</th><th>2^e</th><th>4^e</th><th>6^e</th></tr></thead><tbody><tr><td>2012-2013 :</td><td>80 %</td><td>69 %</td><td>68 %</td></tr><tr><td>2013-2014 :</td><td>79 %</td><td>68 %</td><td>68 %</td></tr><tr><td>2014-2015 :</td><td>78 %</td><td>71 %</td><td>67 %</td></tr><tr><td>2015-2016 :</td><td>76 %</td><td>76 %</td><td>63 %</td></tr></tbody></table>	Année	2^e	4^e	6^e	2012-2013 :	80 %	69 %	68 %	2013-2014 :	79 %	68 %	68 %	2014-2015 :	78 %	71 %	67 %	2015-2016 :	76 %	76 %	63 %			
Année	2^e	4^e	6^e																				
2012-2013 :	80 %	69 %	68 %																				
2013-2014 :	79 %	68 %	68 %																				
2014-2015 :	78 %	71 %	67 %																				
2015-2016 :	76 %	76 %	63 %																				

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Mère-Marie-Rose

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en français.	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie I de renforcement de la SIAA	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	--	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen au sommaire chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
2.2 Pour l'année scolaire 2016-2017, augmenter de 3% le résultat moyen des élèves en écriture, à la fin de chacun des cycles.

INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire en écriture à la fin de chacun des cycles en 2016-2017.	CIBLE FINALE : Passer de 75% à 78% au 1 ^{er} cycle Passer de 70% à 73% au 2 ^e cycle Passer de 63% à 66% au 3 ^e cycle	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au bulletin (GPI, Lumix) Analyse des résultats en écriture des élèves à la fin de chaque cycle	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Utiliser un code de correction commun et progressif d'un cycle à l'autre.	Enseignants et orthopédagogues	Toute l'année	Document école
2. Faire écrire les élèves régulièrement dans des contextes variés et structurés.	Enseignants et orthopédagogues	Toute l'année	40 nouvelles mini-leçons efficaces pour enseigner l'écriture
3. Activités en lien avec l'écriture lors de la semaine du français.	Enseignants	Ponctuelle dans l'année	Orthopédagogues

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :																				
<p>Résultat au sommaire en écriture</p> <table><thead><tr><th>Année</th><th>2^e</th><th>4^e</th><th>6^e</th></tr></thead><tbody><tr><td>2012-2013 :</td><td>77 %</td><td>73 %</td><td>71 %</td></tr><tr><td>2013-2014 :</td><td>79 %</td><td>71 %</td><td>72 %</td></tr><tr><td>2014-2015 :</td><td>75 %</td><td>72 %</td><td>71 %</td></tr><tr><td>2015-2016 :</td><td>75 %</td><td>70 %</td><td>63 %</td></tr></tbody></table>	Année	2^e	4^e	6^e	2012-2013 :	77 %	73 %	71 %	2013-2014 :	79 %	71 %	72 %	2014-2015 :	75 %	72 %	71 %	2015-2016 :	75 %	70 %	63 %			
Année	2^e	4^e	6^e																				
2012-2013 :	77 %	73 %	71 %																				
2013-2014 :	79 %	71 %	72 %																				
2014-2015 :	75 %	72 %	71 %																				
2015-2016 :	75 %	70 %	63 %																				

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier

Nom de l'établissement : Mère-Marie-Rose

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à reconnaître aux élèves leurs différences et la diversité de leurs aptitudes et leurs intérêts en dispensant des services éducatifs différenciés d'aide et d'accompagnement.	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie 2 de renforcement de la SIAA	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2016-2017, augmenter de 2 % le résultat au sommaire des élèves HDAA en français et en mathématique.

INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire des élèves HDAA en français et en mathématique.	CIBLE FINALE :			MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au bulletin (GPI, Lumix) Analyse des résultats en écriture et en lecture des élèves en difficulté à la fin de chaque cycle.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>	
		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle			3 ^e cycle
	Français	64 %	70 %			63 %
		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle			3 ^e cycle
	Mathématique	62 %	77 %	66 %		

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Offrir un soutien en classe de type « co-enseignement » au 1 ^{er} cycle et aux maternelles 5 ans.	Orthopédagogues	Toute l'année	Orthopédagogue engagée par la mesure 15015 pour les écoles SIAA
2. Augmenter la diversité des mesures de différenciation pédagogique en français par la mise en pratique du modèle RAI.	Enseignants, orthopédagogues	Toute l'année	Conseillère pédagogique école
3. Instaurer des rencontres des services complémentaires avec la direction afin de bien cerner les besoins.	Services complémentaires et direction	3 ou 4 fois dans l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :																																								
<p>FRANÇAIS (résultat au sommaire)</p> <table><thead><tr><th>Année</th><th>2^e</th><th>4^e</th><th>6^e</th></tr></thead><tbody><tr><td>2012-2013 :</td><td>69%</td><td>67%</td><td>63%</td></tr><tr><td>2013-2014 :</td><td>72%</td><td>64%</td><td>66%</td></tr><tr><td>2014-2015 :</td><td>58%</td><td>67%</td><td>64%</td></tr><tr><td>2015-2016 :</td><td>62%</td><td>68%</td><td>61%</td></tr></tbody></table> <p>MATHÉMATIQUE (résultat au sommaire)</p> <table><thead><tr><th>Année</th><th>2^e</th><th>4^e</th><th>6^e</th></tr></thead><tbody><tr><td>2012-2013 :</td><td>73%</td><td>69%</td><td>69%</td></tr><tr><td>2013-2014 :</td><td>73%</td><td>69%</td><td>64%</td></tr><tr><td>2014-2015 :</td><td>59%</td><td>70%</td><td>64%</td></tr><tr><td>2015-2016 :</td><td>60%</td><td>75%</td><td>64%</td></tr></tbody></table>	Année	2^e	4^e	6^e	2012-2013 :	69%	67%	63%	2013-2014 :	72%	64%	66%	2014-2015 :	58%	67%	64%	2015-2016 :	62%	68%	61%	Année	2^e	4^e	6^e	2012-2013 :	73%	69%	69%	2013-2014 :	73%	69%	64%	2014-2015 :	59%	70%	64%	2015-2016 :	60%	75%	64%			
Année	2^e	4^e	6^e																																								
2012-2013 :	69%	67%	63%																																								
2013-2014 :	72%	64%	66%																																								
2014-2015 :	58%	67%	64%																																								
2015-2016 :	62%	68%	61%																																								
Année	2^e	4^e	6^e																																								
2012-2013 :	73%	69%	69%																																								
2013-2014 :	73%	69%	64%																																								
2014-2015 :	59%	70%	64%																																								
2015-2016 :	60%	75%	64%																																								

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Mère-Marie-Rose
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à procurer aux élèves un environnement sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé et du bien-être.	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie 2 de renforcement de la SIAA.	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études	
BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».		
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, 80% des élèves n'auront pas d'évènements reliés au manque de respect (principe #1 du code de vie).			
INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves qui démontre des comportements respectueux envers autrui (Code de vie de l'école – principe #1 : Je respecte les personnes).	CIBLE FINALE : À la fin du mois de mai, 80% des élèves n'auront pas de manquement au principe #1 du code de vie.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation en mai du nombre d'élèves qui n'ont pas de manquements au principe #1 du code de vie (Respect des personnes).	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Vivre des activités en lien avec le développement des relations sociales et la résolution de conflits (Ribambelle, Au cœur de l'Harmonie, activités d'habiletés sociales, etc.).	Enseignants, éducatrice spécialisée, SDG et Professionnels	Toute l'année	Psychologue, Psychoéducation, technicienne en éducation spécialisée
2. Souligner les bons comportements par des activités de valorisation école.	Direction d'école Enseignants, TES et Professionnels	Ponctuelle (environ aux six semaines)	Le personnel de l'école
3. Maximiser l'efficacité de la surveillance dans la cour d'école et aménager les surfaces de jeux de façon à diminuer les conflits.	Direction d'école, enseignants, TES et SDG	En début d'année et faire les ajustements au besoin	Le personnel de l'école Le service des ressources matérielles (nouveau lignage de la cour)

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Mère-Marie-Rose

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à procurer aux élèves un environnement sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé et du bien-être.	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie 2 de renforcement de la SIAA.	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	---	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2016-2017, organiser des activités relatives au volet de la saine alimentation

INDICATEUR : Nombre d'activités réalisées durant l'année scolaire.	CIBLE FINALE : D'ici juin 2017, réaliser au moins trois activités en lien avec la saine alimentation.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Nombre d'activités proposées au C.E.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Semaine de l'alimentation pour faire découvrir aux élèves de nouveaux aliments.	Équipe-école	Toute l'année	Infirmière
2. Promotion des collations saines lors du mois de la nutrition.	Équipe-école	Ponctuelle	Infirmière
3. Collations saines lors des différents événements dans l'année.	Équipe-école et direction	Toute l'année	Budget école, commanditaires

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier

Nom de l'établissement : Mère-Marie-Rose

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :

L'école vise à procurer aux élèves un environnement sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé et du bien-être.

COMMENTAIRES (au besoin) :

Voie 2 de renforcement de la SIAA.

PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2

Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études

BUT 4

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.3 Mode de vie physiquement actif

OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :

Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ».

Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.

OBJECTIF MESURABLE :

Pour l'année 2015-2016, à la fin de chaque cycle, au moins 90% des élèves atteindront la cible finale attendue à l'épreuve de course continue.

INDICATEUR :

Taux de réussite des épreuves de course continue, à la fin de chacun des cycles

CIBLE FINALE :

1^{er} cycle et 2^e cycle : 95%
3^e cycle : 90%

MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :

Épreuves CSP de course continue

ANNÉE D'APPRÉCIATION :

Ajuster au besoin

2012-2013 : 2013-2014 :

2014-2015 : 2015-2016 :

2016-2017 :

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Faire vivre aux jeunes des activités sportives stimulantes (hockey cosom, tournois entre élèves et enseignants, Grand Défi Pierre Lavoie etc.).	Equipe-école	Toute l'année	Enseignants en éducation physique
2. Maintenir l'ajout de 30 minutes à la grille-matière en éducation physique pour les élèves du premier et du deuxième cycle.	Enseignants et direction	Toute l'année	
3. Activités hebdomadaires de course continue lors des cours d'éducation physique.	Enseignants d'éducation physique	Toute l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**RÉSULTATS OBTENUS :****Taux de réussite aux épreuves de course continue**

Épreuves de	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Juin 2013	95 %	97 %	87 %
Juin 2014	95 %	94 %	90 %
Juin 2015	96 %	100 %	70 %

ANALYSE DES RÉSULTATS :**JUGEMENTS :****RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Mère-Marie-Rose

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Sensibiliser les élèves aux différents programmes de la CSP	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2016-2017, présenter aux élèves de chaque degré, au moins une activité de sensibilisation à l'école orientante.

INDICATEUR : Le nombre d'activités vécues par degré	CIBLE FINALE : Que chaque degré vive au moins une activité dans l'année	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Planifier et réaliser une programmation annuelle d'activités dont : Des présentations en classe par des parents sur leur métier, projet entrepreneurial, informer les parents sur les différents parcours scolaires, faire connaître certains des métiers de la FP, salon des métiers organisé à l'école.	Direction d'école, enseignants	Toute l'année	Parents bénévoles, Communauté, Dépliants CSP, Site Web CSP, CP et CSP
2. Participation au projet carrière d'un jour lorsque offert par la ville de Contrecoeur.	Direction d'école, enseignants	Ponctuelle dans l'année	Ville de Contrecoeur
3. Utiliser la semaine de la persévérance pour faire la promotion de certains métiers de la formation professionnelle.	Direction d'école, enseignants	Lors de la semaine de la persévérance (février)	CSP et CFP

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur pour l'année scolaire 2016-2017.

SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'exercice financier 2016-2017, les surplus de l'établissement seront portés aux crédits de celles-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24).

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 14 décembre 2016.

Le numéro de la résolution est CE-16/17-18.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement MÈRE-MARIE-ROSE conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____